

**Samuel Mattern**

Bioingénieur

**Renaud Meeûs**

Enseignant

**Pierre Heneffe**

Juriste d'entreprise retraité

■ Un changement radical de notre façon d'habiter le monde s'opérera dans les prochaines décennies. À nous de le choisir ou de le subir. Avec cette question, aussi: la crise écologique est-elle l'occasion d'une renaissance spirituelle ?

Notre difficulté à limiter cette force de vie qu'est le désir en nous découle d'un système économique qui a capté sa puissance pour le dévoyer loin de sa fin légitime. La véritable écologie doit nous écarter de l'économie-monde capitaliste qui colonise nos âmes à travers la captation de nos ressorts intimes et favorise l'édification d'entreprises multinationales surpuissantes, à l'échelle du grand marché qu'est désormais devenue la Terre. Il s'agit dès lors de réintroduire la verticalité de l'être humain, sa polarité féminine (écoute-réceptivité), l'accent sur la qualité du cœur plutôt que sur la performance et l'avidité, au cœur même de chaque être humain et, corrélativement, au cœur du fonctionnement de la société. Trop souvent avons-nous arrimé notre force désirante à la recherche de petites satisfactions quotidiennes, alors que notre désir est fait pour l'infini, que nous portons en nous une soif de quelque chose de plus que les jouissances matérielles. C'est en ce sens, nous dit le pape François, que *"la sobriété qui est vécue avec liberté et de manière consciente est libératrice"*<sup>(1)</sup>, car elle nous émancipe de certains besoins qui nous abrutissent.

## Des ressources spirituelles infinies

Sortir des illusions actuelles s'avère donc une urgence pour guérir notre planète blessée, mais aussi nous-mêmes; non pas tant par la résignation à perdre ce qui nous sécurise que par une joie qui surpasse nos petits plaisirs consuméristes, une joie seule capable d'arracher l'homme à ses esclavages. Il y a urgence à tirer notre joie non plus seulement des ressources naturelles limitées, mais de développer nos ressources spirituelles infinies. Urgence de réaliser rien de moins que notre métanoïa, notre Pâque: une partie de nous doit mourir afin de pouvoir renaître à nous-mêmes. Nous avons à passer d'une jouissance prise dans une extériorité débordante à une joie reconnectée à notre intériorité: joie de la sobriété volontaire et de la reconnexion au mystère de la vie. Nous avons à nous réparer nous-mêmes, à nous reconnecter avec les maillons de la chaîne brisée de l'Être et à voir la beauté de la nature humaine.

Dans l'Évangile de Jean, le Christ nous enseigne que nous ne sommes pas "du monde", mais envoyés "dans le monde" (Jean 17, 14-18); il nous révèle d'où vient la vie vivante, quelle identité est essentielle, ce qui donne l'élan de la dynamique de dons, ce qui rend capable d'aimer. Ce qui reste à accomplir, à construire dans le monde d'après est laissé à la créativité des disciples. Il nous invite à ancrer notre action dans la dynamique du don, en étant responsables pour vivre dans le monde mais de manière non coïncidente avec le monde, replié sur lui-même dans ses logiques de pouvoir, de domination, de consommation<sup>(2)</sup>.

*"Cherchons pour que tout repose sur un point indestructible, en deçà, au-delà de toutes nos certitudes et inquiétudes, un je-ne-sais-quoi pour nos raisons trop courtes, et qui soit capable de survivre à l'invasion du chaos."*<sup>(3)</sup>

→ (1) Lettre encyclique "Laudato Si".

→ (2) Prédication du 24 mai 2020 de Dominique Hernandez, Église protestante unie de France.

→ (3) Maurice Bellet, Question, <https://belletmaurice.blogspot.com/>

→ Retrouvez cette réflexion dans son intégralité sur [lalibre.be](http://lalibre.be)

## OPINION

# Pour une neutralité active dans notre école

■ Des enseignants d'une haute école bruxelloise s'inquiètent de l'immixtion croissante du religieux dans la vie de leur école.

### Grégory Pouchkine

Maître-assistant à la haute école Francisco Ferrer (HEFF) à Bruxelles.

Et un collectif de professeurs de l'établissement<sup>(1)</sup>

vre la mise en œuvre du projet pédagogique que nous nous sommes engagés à respecter lorsque nous avons rejoint le corps enseignant de la HEFF ?

### Une action en tierce opposition

Il est à noter que, dans l'accord de majorité actuel de la Ville de Bruxelles (2018-2024), il est explicitement mentionné que les partenaires de majorité s'engagent à renforcer *"le construire ensemble"* ainsi qu'à *"garantir la neutralité telle que définie dans le décret du 31 mars 1994"*, à savoir *"une neutralité active reposant sur l'objectivité, le respect des libertés et droits fondamentaux de chacun, le développement de l'esprit critique et du libre-examen"*.

Or, nous l'observons déjà, les principes fondateurs de notre enseignement que sont la démarche scientifique, le doute raisonnable, la neutralité axiologique, la remise en question perpétuelle et la pensée créative et entreprenante sont contestés. Il devient de plus en plus difficile de mener un débat serein, imprégné de l'esprit critique propre à l'enseignement supérieur, notamment sur des sujets tels que les courants religieux ou politiques, la vie sexuelle et affective, l'histoire coloniale, la démarche scientifique, l'évolution des espèces et bien d'autres. Certains cours sont aujourd'hui boycottés et stigmatisés par des groupes d'étudiants au nom de leurs croyances, ce qui est gravement problématique pour de futurs soignants et de futurs enseignants.

Notre métier, basé sur la philosophie des Lumières, est dénigré par des interprétations erronées pouvant aller jusqu'au mensonge intentionnel. Il est menacé par la violence et l'obscurantisme. Beaucoup de professeurs n'osent pas en parler par peur de représailles.

C'est pourquoi nous avons introduit une action en tierce opposition contre le jugement rendu, comme en référé, par le président du tribunal de première instance de Bruxelles le 24 novembre 2021. D'autres acteurs se mobilisent à nos côtés, notamment dans des procédures parallèles, ce qui montre l'importance de ces préoccupations dans notre société.

Nous ne pouvons nous résoudre à la passivité. Nous sommes convaincus que notre action est l'affaire de tous, enseignants, parents, étudiants et tous ceux qui sont attachés à une conception neutre de l'enseignement, garante d'un vivre-ensemble harmonieux.

Tel est l'engagement des signataires de cette carte blanche.

→ (1) Retrouvez la liste complète des signataires sur [lalibre.be](http://lalibre.be)

→ Contact : [contact.freeferrer@gmail.com](mailto:contact.freeferrer@gmail.com)

Dans un jugement rendu le 24 novembre 2021, le président du tribunal de première instance francophone de Bruxelles a annulé deux articles du règlement de la haute école Francisco Ferrer, essentiels à nos yeux d'enseignants, qui interdisent, en particulier, *"de se présenter à toute activité d'apprentissage en portant des insignes, des bijoux ou des vêtements qui reflètent une opinion ou une appartenance politique, philosophique ou religieuse"*, ce qui, pour ce magistrat, constitue *"une discrimination indirecte"*.

Le juge, qui fonde son raisonnement sur une conception "inclusive" de la neutralité, a, de manière très étonnante, fait fi de l'arrêt de la Cour constitutionnelle de juin 2020 qui avait reconnu aux hautes écoles le droit de mettre en œuvre un règlement particulier permettant de garantir la neutralité en leur sein. Dans ce contexte, la décision du tribunal nous inquiète: présage-t-elle une jurisprudence rendant caduque l'essence du décret neutralité et des projets pédagogiques des enseignements officiel, officiel subventionné et libre non confessionnel ?

Nous sommes très attachés à la liberté d'enseignement qui permet la pluralité de l'offre. L'émancipation d'une frange importante de la population bruxelloise a été rendue possible grâce aux projets pédagogiques de l'enseignement officiel subventionné, dont celui de la Ville de Bruxelles fondé sur la neutralité: le personnel enseignant de la Ville s'engage à ce que, *"sous son autorité, ne se développent ni le prosélytisme religieux ou philosophique ni le militantisme politique organisés par ou pour les étudiants"*. C'est donc avec regret que nous avons appris la décision de la Ville de Bruxelles de ne pas interjeter appel contre le jugement rendu le 24 novembre dernier.

Le combat pour une neutralité active, mené depuis plus de 150 ans, est au cœur de nos sociétés pour faire obstacle, dans les lieux d'enseignement, à la propagation de croyances religieuses, politiques ou philosophiques. Ceci afin de promouvoir l'affranchissement de tout dogme et de favoriser l'accès égalitaire à l'éducation pour tous.

Ce choix de civilisation, auquel nous adhérons pleinement, est aujourd'hui mis à mal par ce jugement, à nos yeux incompréhensible: comment pouvons-nous poursui-